

**CANALBOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

**FIBREZ SANS FRAIS**

EN AVRIL L'INSTALLATION ET LA BOX FIBRE SONT A 0 FCFA

8866 www.canalbox.tg

Cout de l'envoi : 30 FCFA. \*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.



Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**  
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
Afrique de l'Ouest

**Voltic**  
ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,  
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

No détes plus eau, détes Voltic

## UEMOA

# Les filiales de Bank of Africa affichent une solide croissance avec un résultat net de 109 milliards de FCFA en 2023

Page 3



## Tanzanie

La Banque mondiale suspend le financement d'un projet touristique

P.6

## CIMA

La liquidation d'une société d'assurance au cœur d'une rencontre à Lomé



Page 4

## FONI 2024

Le plus grand Hub financier en Afrique de l'Ouest



Page 2

**SAFER**

Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



FONI 2024

## Le plus grand Hub financier en Afrique de l'Ouest

La ville de Lomé s'apprête à accueillir la troisième édition du Forum International de l'Intermédiaire, du numérique et de l'innovation (FONI) les 16 et 17 mai 2024 à l'Hôtel 2 Février. Cet événement d'envergure vise à promouvoir les avancées technologiques et digitales dans le domaine de l'intermédiaire financière réunissant les experts et les professionnels de secteurs de divers horizons.

Anissatou AFFO  
(Stagiaire)

Dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière et la bancarisation en Afrique, AFRIK CREANCES organise la 3ème édition du Forum International de l'Intermédiation du Numérique et de l'Innovation, « FONI 2024 » à Lomé, du 16 au 17 mai 2024 sur le thème : « Intermédiation & financement des PME/PMI pour une inclusion financière, numérique et sociale en Afrique » sous le Haut patronage de Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise. Ce forum a pour objectif fondamental d'offrir un cadre privilégié de concertation,



d'échanges et de réseautage des acteurs des secteurs de la banque et de la finance. La troisième édition du Forum International de l'Intermédiaire, du numérique et de l'innovation (FONI) s'annonce comme une opportunité inégalée de poursuivre une mission collective vers l'excellence et l'innovation. En

rassemblant les principaux acteurs de l'industrie financière et bancaire en Afrique, ainsi que les structures de support digital qui contribuent de manière innovante à l'inclusion financière sur le continent, le FONI ambitionne de devenir le principal hub financier en Afrique de l'ouest, en demeurant une

plateforme incontournable pour explorer les tendances émergentes, promouvoir le partage de connaissances, et stimuler des initiatives novatrices pour façonner l'avenir financier de l'Afrique.

Après le succès des deux premières éditions en 2022 et 2023, le FONI revient à Lomé pour sa troisième année consécutive, avec pour objectif de consolider les progrès réalisés et de stimuler de nouvelles initiatives novatrices dans le domaine de la banque et de la finance sur le continent. Cet événement ne se limite pas à être une simple rencontre, mais se positionne également comme un carrefour stratégique, propice à l'émergence de nouvelles idées et à la formation de partenariats prometteurs, alimentant ainsi la transformation continue du paysage financier africain.

Au cours de cette 3e édition, le forum FONI offrira aux participants l'opportu-

unité de partager leurs idées et expériences lors de panels dédiés à des discussions approfondies, à l'exploration des meilleures pratiques et à la recherche de solutions innovantes pour promouvoir la croissance économique et l'inclusion financière sur le continent africain.

Pour rappel, Le FONI réunit chaque année les principaux acteurs de l'industrie financière et bancaire en Afrique, ainsi que les structures de support digital qui contribuent de manière innovante à l'inclusion financière sur le continent. Cette rencontre se positionne comme un carrefour stratégique, propice à l'émergence de nouvelles idées et à la formation de partenariats prometteurs, alimentant ainsi la transformation continue du paysage financier africain.

Lutte contre le terrorisme en Afrique

## Faure Gnassingbé a pris part à une réunion de haut niveau à Abuja

Une rencontre de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique s'est tenue le lundi 22 Avril 2024, à Abuja au Nigeria.

Joël JAY

Assemblée autour du thème : « Renforcement de la coopération et des institutions régionales pour répondre à la menace évolutive du terrorisme en Afrique », cette rencontre a connu la participation effective du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Les leaders africains, après examen de la situation socio-sécuritaire dans les différentes régions du continent, ont identifié les défis et enjeux liés au terrorisme

ainsi que les mécanismes innovants à adopter collectivement pour venir à bout de ce fléau qui remet en cause la pérennité des États.

A en croire le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, il est nécessaire de faciliter le financement international des actions de lutte et de renforcer la coopération militaire entre les États ayant des contextes spécifiques.

« Le terrorisme menace la substance même de nos États. C'est pourquoi au fond, vaincre le terrorisme est notre seule option. Ma



conviction de vaincre le terrorisme dans la sous-région ne peut s'entendre sans une coopération inter-étatique efficace. Et nous devons être à même de remporter les victoires militaires dans un contexte de menaces protéiformes et de conflit asymétrique » a précisé le chef de l'Etat.

Le chef de l'État a aussi appelé au renforcement de la

synergie entre les forces de défense et de sécurité et à déployer les institutions efficaces dans un contexte de réorganisation des équilibres mondiaux dans un cadre renouvelé.

« Sans négliger l'impact des initiatives prises pour rallier nos populations au maintien de l'État de droit et leur assurer des conditions de vie améliorées, il me paraît que

c'est par une organisation réformée, que nous pouvons vaincre le terrorisme. Cette nouvelle organisation de la coopération militaire que j'appelle de mes vœux, doit impérativement, prendre en compte le contexte mondial » a-t-il indiqué.

A noter qu'au Togo, pour faire face aux menaces sécuritaires, au terrorisme, et à l'extrémisme violent le chef de l'État a fait prendre d'importantes mesures aussi bien militaires que sociales avec notamment l'opération « Koundjouré » et le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) pour renforcer la résilience des populations.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan  
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000



UEMOA

# Les filiales de Bank of Africa affichent une solide croissance avec un résultat net de 109 milliards de FCFA en 2023

*Les performances financières des filiales de Bank of Africa (BOA) dans l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) pour l'année 2023 ont été récemment dévoilées, révélant une tendance à la hausse dans plusieurs domaines clés.*

Joël JAY

Une analyse minutieuse des données financières de 2022 à 2023 met en lumière une évolution positive dans les résultats des six filiales de BOA dans la région. Le résultat net total des filiales de BOA a atteint un impressionnant 109 543 millions de FCFA en 2023, enregistrant ainsi une hausse remarquable de 18% par rapport à l'année précédente.

L'évolution des crédits, un indicateur crucial de l'activité bancaire, a été contrastée dans différentes régions de l'UEMOA. Malgré une légère baisse totale de 1,9%, des augmentations significatives ont été observées en Côte d'Ivoire, avec une croissance de 18,1%, et au Sénégal, avec une hausse de 9,8%. En revanche, le Mali et le Niger ont enregistré des

baisses de 3,3% et 5,0% respectivement.

Les dépôts, un autre aspect vital de l'activité bancaire, ont également connu des variations. Des augmentations notables ont été relevées en Côte d'Ivoire et au Sénégal, tandis que le Mali et le Niger ont enregistré des baisses.

Une tendance positive a émergé dans l'évolution des dotations nettes pour risques, avec une baisse significative dans toutes les filiales. Par exemple, les dotations nettes pour risques de BOA Mali ont chuté de 134,8%.

La performance globale des titres a également été analysée, révélant des variations importantes entre les filiales. BOA-Côte d'Ivoire a affiché une performance remarquable en 2023, suivie de BOA-Burkina, tandis que BOA-Niger a enregistré une performance plus modeste.

Cette tendance à la croissance témoigne de la capacité



de Bank of Africa à naviguer avec succès à travers les défis économiques et opérationnels rencontrés dans différentes régions de l'UEMOA. Malgré les fluctuations dans les crédits et les dépôts, la banque a su maintenir sa rentabilité et renforcer sa position sur le marché.

La performance positive des filiales de BOA dans des pays clés tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal souligne l'importance d'une gestion efficace des risques et d'une stratégie d'expansion bien

articulée. Ces résultats devraient conforter les investisseurs et renforcer la confiance dans la solidité financière de la banque.

Pour les clients et les partenaires commerciaux de BOA, ces résultats sont également encourageants, car ils témoignent de l'engagement de la banque à soutenir la croissance économique et le développement dans la région de l'UEMOA. La disponibilité de crédits et de services bancaires fiables est essentielle pour stimuler

l'activité économique et favoriser l'inclusion financière. Les performances financières solides de Bank of Africa en 2023 dans l'UEMOA confirment son rôle de leader dans le secteur bancaire de la sous-région. Avec une croissance continue et une gestion prudente des risques, la banque est bien positionnée pour saisir de nouvelles opportunités et continuer à contribuer au développement économique et social de la région.

## Infrastructures

# Nouveau marché moderne à Kpélé, la population soulagée

*Dans son vaste processus de création de richesse, de promotion de produits locaux et d'amélioration des conditions de vie des habitants, l'une des initiatives que s'est fixé le gouvernement togolais est la construction de marchés modernes dans le pays. Ces marchés qui poussent dans plusieurs localités donne de la joie aux populations.*

En février de l'année en cours, un nouveau marché moderne a été provisoirement réceptionné dans la commune de Kpélé 2.

Financés à hauteur de 1,5 milliard de francs CFA par l'État et pilotés par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), les travaux de la construction de ce mar-

ché ont été réalisés dans le cadre du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico).

L'ouvrage marchand est composé des hangars de type cantonal, des magasins de stockage, des abris pour les bétails et les volailles, des ouvrages connexes comme un forage photovoltaïque, un dépotoir pour

maintenir l'espace propre et salubre.

Selon le gouvernement, la construction de ce marché est née de l'ambition d'améliorer les conditions de travail des commerçants, de faciliter le flux commercial et plus encore de limiter le risque des accidents souvent provoqués par la fragilité des hangars de fortune. Ces marchés sont conçus

pour offrir un espace commercial sûr, propre et bien organisé. Ils sont en phase avec les besoins des vendeurs et des acheteurs. Ce sont des infrastructures qui contribuent au développement économique local.

En novembre 2023, toujours grâce au Psmico, des marchés avaient été réceptionnés dans les localités Afagnan et Glidji. Le projet accompagne le processus de mise en place et de gestion des infrastructures socio-collectives pour satisfaire les besoins des communautés à la base.

Ses réalisations sont marquantes. On estime que sur la période 2011-2021, le Psmico a permis de construire et de réhabiliter 550 salles de classe ainsi que 465 hangars de marché, sans oublier 113 forages construits au profit des populations.

Aussi, 204 infrastructures d'assainissement ont vu le jour en son nom. Il a facilité la création de plusieurs maisons de jeunes, fait élaborer 732 plans d'action villageois. Le financement engagé sur la période est de 21,4 milliards de francs CFA.

## À vendre

### A la Caisse

- Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salon moderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier
- Une villa sur 1280 m2 en

- angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle
- Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

- Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2

- cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une pailote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;
- Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global
- Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71



CIMA

# La liquidation d'une société d'assurance au cœur d'une rencontre à Lomé

Une rencontre de l'Institut international des Assurances (IIA), a démarré le lundi 22 avril 2024, à Lomé. Les travaux de cette rencontre consacrée à la liquidation d'une société d'assurance, réunissent les cadres de contrôle des Directions Nationales des Assurances de presque tous les pays membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Patience SALLAH

**A**xé autour du thème : « La procédure de liquidation d'une société d'assurance, personnes intervenants et rôles des Directions Nationales des Assurances », ce séminaire revêt d'une importance capitale dans le contexte actuel.

De nos jours, les compagnies d'assurances sont tous témoins des défis complexes auxquels cette industrie est confrontée, et il est impératif qu'ils acquièrent une compréhension approfondie, des mécanismes de liquidation des sociétés d'assurance afin de garantir la stabilité et la confiance sur les marchés d'assurances.

La forte participation à cette rencontre de cinq jours illustre l'engagement commun des compagnies d'assurances envers le développement et la régulation efficace du secteur des assurances dans les différentes nations respectives.

Selon Mikaël Wend-toongo Sègla SANHOUIDI, représentant le Directeur Géné-



ral de l'Institut International des Assurances (IIA), cette rencontre est la première du genre qui soit organisé sur ce thème précis.

« Aussi, le Commissaire Contrôleur Général qui a été désigné par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) pour animer ce séminaire jouit d'une très belle expérience dans le contrôle des entreprises en difficultés et le suivi des procédures de liquidation » a-t-il indiqué.

A en croire Simon Pierre Gouem, président des assureurs du Togo (CAT), le thème de ce séminaire est une gageure, tant nous sommes habitués au séminaire de formation sur les thèmes techniques.

« La procédure de liquida-

tion d'une compagnie d'assurance est un processus complexe pour protéger les intérêts des parties prenantes. C'est une opération aussi qui ne peut se faire sans que les intervenants n'associent les représentants légaux de la compagnie d'assurance et une participation éclairée des régulateurs du secteur des assurances. Nous voulons qu'au terme de ce séminaire, nous soyons en mesure de retenir les étapes clés de liquidation, de connaître les droits et obligations des différentes parties prenantes impliquées », a-t-il déclaré.

De son côté le Directeur National des Assurances du Togo, Koffi Mase Elom ASSIGNON a précisé que le thème de ce séminaire, revêt une importance capitale dans

le contexte actuel.

« Nous sommes tous témoins des défis complexes auxquels notre industrie est confrontée, et il est impératif que nous acquiérons une

compréhension approfondie des mécanismes de liquidation des sociétés d'assurance afin de garantir la stabilité et la confiance sur nos marchés. Permettez-moi de souligner la situation délicate que nous rencontrons actuellement, notamment avec la liquidation en cours de la société OGAR Assurance sur le marché togolais. Cette situation est également observée dans de nombreux cas de liquidation de sociétés d'assurance de la zone. Cette réalité met en lumière l'importance critique de notre compréhension des processus de liquidation et du rôle central des autorités de régulation dans la gestion transparente et efficace des crises » a-t-il indiqué.

Il a par ailleurs précisé que « Il est primordial pour les compagnies d'assurances de reconnaître le rôle essentiel en tant que garants des intérêts des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance et de capitalisation. La liquidation d'une société d'assurance constitue une défaite pour tout contrôleur ou superviseur, dont la responsabilité première est de demeurer vigilant et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour prévenir ce risque. La liquidation d'une société d'assurance est un processus complexe impliquant de nombreux acteurs et parties prenantes. Ses répercussions peuvent être considérables, tant pour les assurés et les bénéficiaires de polices d'assurance que pour l'ensemble du secteur financier et économique de nos pays ».

Les directions nationales des assurances jouent un rôle crucial dans la supervision et la coordination du processus de liquidation. Leur expertise et leur diligence sont indispensables pour garantir la protection des intérêts des parties prenantes et pour veiller à ce que la liquidation se déroule en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

Marchés financiers

## La BRVM clôture la semaine en hausse, portée par des performances contrastées sur le marché boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a clôturé la semaine de cotation sur une note positive, avec des gains notables pour les indices BRVM Composite et BRVM 30. Cette performance témoigne de la résilience et de la dynamique du marché boursier régional.

Joël JAY

L'indice BRVM Composite a affiché une augmentation de 0,12%, atteignant 218,60 points, tandis que le BRVM 30 a progressé de 0,17%, s'élevant à 110,10 points. Cette tendance haussière souligne la confiance des investisseurs dans le potentiel de croissance des entreprises cotées à la BRVM.

Le volume des transactions a également enregistré une augmentation, atteignant 1,94 milliard FCFA, comparative-ment à 1,83 milliard FCFA la semaine précédente. Parmi les transactions notables, BOA CI et Sonatel ont attiré l'attention des investisseurs, enregistrant respectivement des volumes de transactions de 325,33 millions FCFA et 205,56 millions FCFA.

Cependant, toutes les entre-

prises n'ont pas connu une semaine positive sur le marché boursier. Tractafic Motors CI a été confronté à une baisse significative de 55% de son bénéfice au 3ème trimestre 2023, ce qui a entraîné une chute de 6,67% de son cours d'action à 2 100 FCFA. Cette nouvelle a suscité des inquiétudes parmi les investisseurs, entraînant une pression à la baisse sur le cours de l'action.

De même, SAPH a enregistré

la pire performance de la semaine, avec une baisse de 14,86% de son cours, atteignant 2 005 FCFA. Cette tendance baissière prolongée a exacerbé la pression sur le cours de l'action, accumulant une perte de 22,3% depuis le début de l'année.

Malgré ces défis, certaines entreprises ont affiché des performances encourageantes. L'action Bernabé a enregistré une évolution positive de 6,12% à 1 300 FCFA, en partie attribuable à un intérêt spéculatif des investisseurs en prévision des résultats annuels 2023 de la société.

De même, Bicici a réalisé

une solide performance, avec une progression de 5,71% à 7 400 FCFA. Cette tendance haussière continue reflète la confiance des investisseurs dans les perspectives de croissance de la société.

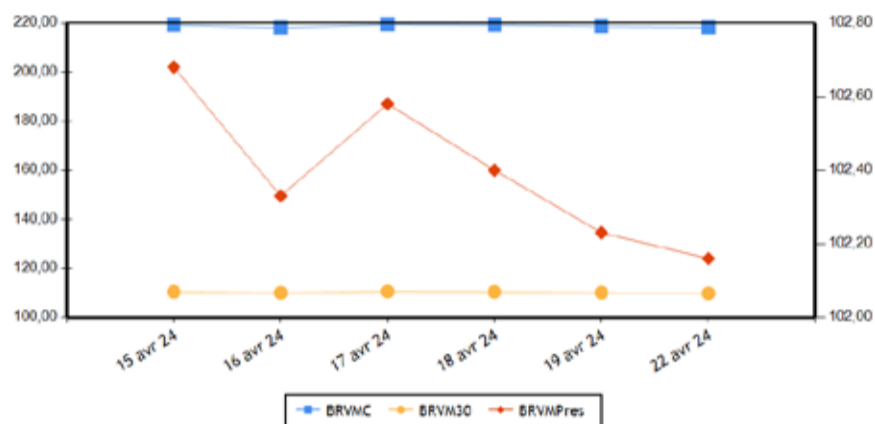
En résumé, la semaine de cotation à la BRVM a été marquée par une performance globalement positive, malgré quelques fluctuations au sein du marché boursier. Les investisseurs restent attentifs aux résultats des entreprises et à l'évolution des indicateurs économiques, dans un contexte de volatilité croissante sur les marchés financiers mondiaux.

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>218,18</b>
Variation Jour	-0,19 %
Variation annuelle	1,88 %

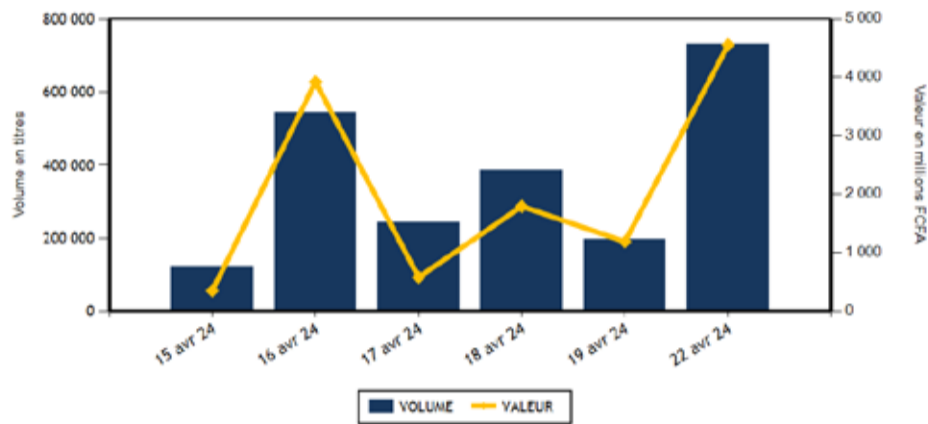
<b>BRVM 30</b>	<b>109,80</b>
Variation Jour	-0,27 %
Variation annuelle	1,81 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>102,16</b>
Variation Jour	-0,07 %
Variation annuelle	0,68 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 116 831 430 386	-0,19 %
Volume échangé (Actions & Droits)	317 071	249,96 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	642 798 457	128,64 %
Nombre de titres transigés	39	2,63 %
Nombre de titres en hausse	11	22,22 %
Nombre de titres en baisse	14	-6,67 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 320 400 843 841	-0,26 %
Volume échangé	414 510	288,89 %
Valeur transigée (FCFA)	3 911 415 360	332,06 %
Nombre de titres transigés	9	-10,00 %
Nombre de titres en hausse	2	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAPH CI (SPHC)	2 155	7,48 %	-8,30 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 935	4,31 %	5,16 %
UNIWAX CI (UNXC)	515	3,00 %	-3,74 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	7 295	1,32 %	5,80 %
SMB CI (SMBC)	11 200	0,95 %	6,36 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 540	-3,14 %	-9,41 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	760	-1,94 %	-9,52 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 000	-1,64 %	-3,23 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	17 645	-1,42 %	9,94 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 705	-1,30 %	6,64 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,16	-0,07 %	0,68 %	41 943	349 843 790	6,93
BRVM-PRINCIPAL	36	104,76	-0,25 %	0,77 %	275 128	292 954 667	12,22

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,06	0,36 %	2,01 %	1 608	5 376 655	39,55
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	543,06	-0,08 %	2,18 %	91 480	422 777 240	8,18
BRVM - FINANCES	15	87,90	-0,59 %	1,71 %	198 258	164 253 932	6,01
BRVM - TRANSPORT	2	404,95	0,00 %	22,36 %	1 431	2 356 210	9,00
BRVM - AGRICULTURE	5	167,34	2,01 %	3,58 %	20 905	43 982 650	8,68
BRVM - DISTRIBUTION	7	315,45	-0,67 %	-3,89 %	3 276	3 963 600	11,13
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	962,43	0,00 %	-13,33 %	113	88 170	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,77
Taux de rendement moyen du marché	8,27
Taux de rentabilité moyen du marché	9,59
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	141
Volume moyen annuel par séance	332 813,00
Valeur moyenne annuelle par séance	984 847 128,87

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	19,28
Ratio moyen de satisfaction	37,36
Ratio moyen de tendance	193,72
Ratio moyen de couverture	51,62
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	4,49
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org





Tanzanie

## La Banque mondiale suspend le financement d'un projet touristique

**La Banque mondiale a suspendu le financement d'un projet touristique en Tanzanie qui a causé la souffrance de dizaines de milliers de villageois, selon un groupe de défense des droits basé aux États-Unis qui a longtemps exhorté le bailleur de fonds mondial à prendre de telles mesures.**

La décision de la Banque mondiale de suspendre le projet de 150 millions de dollars, qui vise à améliorer la gestion des ressources naturelles et des actifs touristiques dans une région isolée du sud de la Tanzanie, était «attendue depuis longtemps», a déclaré l'Oakland Institute dans un communiqué mardi, accusant la banque de «ne pas avoir pris de mesures immédiates, ce qui a entraîné de graves préjudices pour les communautés locales».

Au moins 100 millions de dollars ont déjà été déboursés pour le projet, qui a débuté en 2017. La suspension du financement de la Banque mondiale a pris effet le 18 avril.

L'Oakland Institute, un or-

ganisme de surveillance des droits basé en Californie dont le travail se concentre sur les communautés marginalisées, a mené pendant des années des appels pour que la Banque mondiale cesse de financer le projet connu sous l'acronyme REGROW, en documentant les graves violations des droits subies par les communautés autochtones dans la région.

Dans un rapport publié en novembre, le groupe a accusé la Banque mondiale de ne pas tenir les autorités tanzaniennes pour responsables des exécutions extrajudiciaires et des agressions sexuelles liées à l'extension du parc national de Ruaha.

Le rapport indique que les

tactiques du gouvernement tanzanien visant à éloigner les communautés et à accroître le tourisme dans le parc national de Ruaha, un objectif du projet REGROW, sont «inextricablement liées à son financement par la Banque mondiale».

La Banque mondiale a déclaré à l'époque qu'elle «ne tolère aucune violence dans les projets qu'elle finance», ajoutant qu'un groupe d'inspecteurs examinait une plainte liée au projet REGROW «afin de déterminer si un audit de conformité sur les préoccupations soulevées est justifié».

Dans une correspondance récente entre la Banque mondiale et l'Oakland Institute, consultée par l'Associated Press, le prêteur a confirmé la suspension de tout nouveau versement à REGROW «jusqu'à ce que nous soyons sûrs que le projet respecte nos normes environnementales et sociales».

Anuradha Mittal, directrice exécutive de l'Oakland Institute, déclare que la décision de la Banque mondiale de suspendre le financement d'un «projet dangereux» est une victoire pour les communautés marginalisées de ce pays d'Afrique de l'Est.

«Elle envoie un message clair au gouvernement tanzanien : les violations des droits de l'homme commises dans tout le pays pour stimuler le tourisme ont des conséquences», a déclaré M. Mittal. «Les jours d'impunité touchent enfin à leur fin.»

L'Oakland Institute a documenté au moins 12 disparitions ou exécutions extrajudiciaires qui auraient été commises par des gardes forestiers, en plus de multiples agressions sexuelles contre des femmes. Les agences gouvernementales auraient saisi et vendu aux enchères un grand nombre de têtes de bétail, imposant une lourde pression financière destinée à inciter les éleveurs à partir.

«Au cours des premiers mois de 2024, les gardes forestiers ont illégalement saisi et vendu

aux enchères des milliers de bovins appartenant à des éleveurs, tout en empêchant les agriculteurs de cultiver leurs terres, ce qui a eu pour effet de détruire d'innombrables moyens de subsistance», a déclaré l'organisation dans son communiqué de mardi.

La Tanzanie dépend fortement du tourisme pour financer son budget, et le pays tente depuis longtemps de développer ses vastes parcs nationaux afin d'attirer davantage de visiteurs.

Des dizaines de milliers de communautés dans d'autres régions de la Tanzanie ont été impliquées dans ces efforts, plaçant les autorités locales sous le feu des projecteurs en raison des abus commis à l'encontre des civils. Ces efforts, cités par Amnesty International et d'autres, comprennent l'expulsion violente de 70 000 Maasai de leurs pâturages dans la région de Loliondo afin de dégager de vastes étendues de terre pour la chasse au trophée.

fr.africanews.com

Recensement général de la population &amp; Statistiques

## Signature par Mays Mouissi et Ousmane Diagana d'un contrat de financement

**Les 18 et 19 avril 2024, le ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi, a pris part à Washington DC aux trois réunions du Comité monétaire et financier international (CMFI) où il a représenté les 23 pays du groupe Afrique II du Fonds monétaire international (FMI). En marge des travaux, avec le vice-président Afrique de l'ouest et centrale de la Banque mondiale, Ousmane Diagana, il a signé un contrat de financement du projet statistique devant faciliter le recensement général de la population et des logements.**

En marge des réunions du Comité monétaire et financier international (CMFI), les 18 et 19 avril à Washington DC, le ministre de l'Économie et des Participations au gouvernement de la transition, Mays Mouissi, a devisé avec plusieurs personnalités parmi lesquelles le vice-président Afrique de l'ouest et centrale de la Banque mondiale. Si avec toutes ces personnalités, les échanges ont

porté principalement sur la situation du Gabon, le membre du gouvernement, rassurant ses interlocuteurs et faisant part des progrès enregistrés durant cette période, a signé avec Ousmane Diagana un contrat de financement du recensement général de la population et du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest et du centre (Hiswaca).

Des sources du ministère de l'Économie font sa-

voir que ce projet permettra notamment d'assurer le financement du recensement général de la population et du logement (RGPL), la construction d'un siège moderne pour la direction générale des Statistiques et de moderniser le système statistique national.

À l'issue de cette signature de cet accord, Mays Mouissi et Ousmane Diagana se sont félicités du bon déroulement des négociations entre les équipes du ministère de

l'Économie et des Participations et celles de la Banque mondiale.

Par ailleurs, le chef du département de l'Économie au gouvernement de la Transition a obtenu de la Banque mondiale, et à titre gratuit, des études dans le secteur agricole au Gabon. Elles devraient favoriser l'amélioration de la production nationale dans ce domaine.

Dans ce sens que le vice-président de la Banque mondiale et le membre du gouvernement de la Transition ont convenu que des équipes de l'institution financière séjourneront au Gabon en mai prochain dans le but de donner corps à ce

projet.

S'exprimant dans le cadre de la plénière du CMFI, Mays Mouissi a appelé à la prudence dans les conclusions tirées du regain économique mondial fragile, observé. Il a appelé, au nom de tous les pays du Groupe, à la mobilisation des droits sur tirages spéciaux (DTS) au profit des banques multilatérales de développement. Enfin, il a salué la création d'une 3e chaise pour les pays d'Afrique subsaharienne au Conseil d'administration du FMI.

gabonreview.com



Cour Constitutionnelle

## Les deux nouveaux membres ont prêté serment

*Les deux nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle ont prêté serment le samedi 20 avril 2024, à Lomé, lors d'une cérémonie présidée par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.*

Conformément à la constitution, Payadowa BoukpeSSI, a été désigné par le chef de l'Etat, et Kwame Meyisso, a été élu par l'Assemblée nationale, pour intégrer la cour constitutionnelle. Avant de les renvoyer à l'exercice de leurs fonctions, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a rappelé aux récipiendaires leur rôle dans



le maintien de l'ordre constitutionnel et la protection des droits fondamentaux des concitoyens.

Le numéro togolais, a, par ailleurs félicité les nouveaux membres et les a exhortés à l'intégrité, au sens de la justice, à l'impartialité et à la responsabilité dans l'accomplissement de leur mission.

<https://togodailynews.tg>

CLOP

## L'atelier national sur l'octroi des licences aux clubs a connu un franc succès

*L'atelier national sur l'octroi des licences clubs, qui s'est déroulé avec succès à Lomé les 18 et 19 avril derniers, a été l'occasion pour les représentants des clubs de première et de deuxième division de se pencher sur les récentes avancées dans le processus d'octroi des licences de club. Durant deux jours de formation, les participants ont exploré les implications de la transition numérique et les opportunités qu'elle offre pour l'avenir du football togolais en particulier.*



Dans son discours d'ouverture, Hervé Tété Agbodan, Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football, a souligné l'importance de l'atelier national sur l'octroi des licences clubs. Il a mis en avant les efforts déployés par la CAF pour moderniser le processus d'octroi des licences. De plus, le Secrétaire Général de la FTF a encouragé tous les participants à tirer pleinement parti de cet atelier consacré à l'utilisation de la plateforme CLOP. Il a par ailleurs indiqué que la réussite de cette transition dépendait de l'engagement et de la collaboration de tous les acteurs du football togolais. Enfin, Monsieur Agbodan a exprimé sa gratitude envers les instructeurs de la Confé-

dération Africaine de Football (CAF) pour leur contribution à cet atelier. Patrice Agboli, Secrétaire Général de l'ASKO, club de première division togolaise et l'un des participants a apporté son témoignage sur le processus d'octroi des licences avant sa digitalisation : "Le processus de digitalisation des licences va permettre que nous ne traînions plus beaucoup de dossiers physiques. Le CLOP va permettre aux clubs de donner de vraies informations". Le Secrétaire Général de l'ASKO a également rappelé l'importance de fournir des informations crédibles et vérifiables sur les clubs pour répondre aux exigences de la CAF. Pour sa part, Jean Marie Elo, Team Manager de l'ASCK,

un autre club de première division a partagé son expérience concernant les critères d'octroi des licences imposés par la CAF. Il a mis en avant la nécessité de relever le niveau des clubs amateurs pour rivaliser avec les clubs professionnels : "Que ce soit en Ligue des champions CAF ou en Coupe de la Confédération, les clubs amateurs jouent avec les clubs professionnels. Donc il était nécessaire de relever le niveau des clubs amateurs en imposant certaines conditions." Jean Marie Elo a aussi rappelé l'importance des critères administratifs et financiers qui permettent de moderniser la structure des clubs togolais. Enfin Didier Palaga, représentant de l'AC BARRACUDA à cet atelier, a salué l'initiative

de la CAF visant à moderniser la structure des clubs à travers la digitalisation des licences : "Depuis 2022, la CAF a instauré ce système qui permet à tous les clubs de s'inscrire directement sur la plateforme CLOP afin d'avoir les licences. C'est un processus qui va aider à moderniser la structure des clubs".

Il est important de rappeler que la FTF en tant qu'Association membre de la CAF est le bailleur de licence. Cela signifie qu'elle est chargée de mettre en œuvre et d'appliquer la procédure d'octroi de licence aux clubs. Elle est également responsable de la mise en place d'une administration pour l'octroi de licence aux clubs, de la désignation des instances compétentes pour l'octroi de licence, et de la définition des procédures nécessaires. Enfin, l'Association membre est l'entité responsable de superviser le processus d'octroi de licences de club au niveau national. L'Organe de Première Instance (OPI) est un organe décisionnaire indépendant qui examine les demandes de licence des clubs. Il décide si une licence doit être octroyée ou rejetée à un club candidat sur la base de la documentation fournie, à condition qu'elle soit conforme aux dispositions du règlement du bailleur de licence sur l'octroi de licence aux clubs. L'OPI est chargé de garantir que les clubs remplissent les critères et les normes nécessaires pour obtenir une licence de club.

L'Instance d'Appel (IA) est également un organe décisionnaire indépendant, mais sa fonction diffère de celle de l'OPI. L'IA statue sur les appels qui lui sont soumis par écrit et décide en dernier ressort s'il y a lieu d'octroyer une licence ou non. Les appels peuvent être interjetés par le candidat à la licence qui s'est vu opposer un rejet de la part de l'OPI, un bénéficiaire de la licence Club dont la licence a été retirée par l'OPI, ou le manager responsable de l'octroi de licence aux clubs au nom du bailleur de licence. En clair, l'IA est chargée de réexaminer les décisions de l'OPI et de garantir un processus d'appel équitable et transparent.

Assibi Tchatakora, membre de l'instance d'appel à la FTF, a d'ailleurs exprimé sa satisfaction quant à la simplification des procédures liées à l'octroi des licences : "Le bien-fondé de cette formation est que nous n'allons plus fouiller les papiers à longueur de journée pour vérifier les informations concernant les clubs. Tout se passe désormais en ligne". Rappelons que l'atelier a réuni durant deux jours, les représentants des différents clubs de D1 et D2, et les membres des organes décisionnaires qui ont été formés par Elhadj Diallo, Instructeur CLOP CAF, Maxime Sebgo, Expert CAF pour les Licences Clubs et Mensah Amouzou, Manager Licence Club de la FTF.



# LES ECHOS DE LA CAMPAGNE



**BOBI Yao, candidat UNIR**

